

LE SUD NIVERNAIS

Compter 57 mn en voiture / 49 km
2h54 à vélo / 49 km

Prévoir 1 journée

- 1 SALLE « ÉLODIE »
- 2 CENTRE D'INTERPRÉTATION
DU TOUEUR « AMPÈRE V »
- 3 PORT DE LA JONCTION
- 4 EHPAD
- 5 MAISON DE LA NATURE ET DE
LA FAUNE SAUVAGE

1 SALLE ÉLODIE

2016. ABW Warnant architectes

SOUGY-SUR-LOIRE
bourg

Située en cœur de bourg, à proximité de l'église et de l'ancien presbytère, la salle «Élodie», souhait de la communauté de communes Sud Nivernais, est un équipement rural multifonctionnel comprenant une salle polyvalente et de spectacles (jauge de 130 spectateurs sur gradins rétractables) avec loges d'artistes et régie théâtre-cinéma, un restaurant scolaire, un espace périscolaire et de remise en forme.



Le parti pris architectural est celui d'un bâtiment rappelant la volumétrie d'une grange traditionnelle. L'espace événementiel occupe tout le volume habitable sous rampants jusque sous faîtage. Il en est de même pour la salle de restauration scolaire et d'activités périscolaires. Une vue cadrée sur la campagne environnante est privilégiée pour l'espace scolaire.

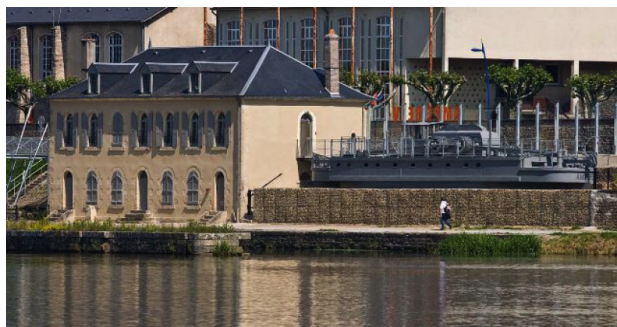
Au regard du programme et de l'implantation du bâtiment, un traitement acoustique adapté a été conçu et réalisé avec une isolation phonique renforcée tant pour les spectacles vivants, les musiques classiques, jazz et actuelles, que pour les animations festives et soirées conviviales.

Le bâtiment est conçu basse consommation, la construction est en grande partie en bois local.

2 CENTRE D'INTERPRÉTATION DU TOUEUR « AMPÈRE V »

2010. ABW Warnant architectes

SAINT-LÉGER-DES-VIGNES
39 Route nationale



Cette intervention architecturale est une réponse à une demande formulée par le syndicat mixte d'équipement touristique du Canal du Nivernais.

Le scénario propose un musée ou centre d'interprétation installé au rez de chaussée de la maison cantonnière longeant la route nationale et un aménagement extérieur avec le bateau-toueur Ampère V, mis sur cales à proximité immédiate du bâtiment, afin de renforcer la compréhension de l'ancien système machinique en relation avec le milieu aquatique si particulier de Decize-Saint-Léger.

L'arasement du mur de clôture de la maison cantonnière et la création d'un mur-écran vitré, protègent Ampère V tout en le mettant en scène depuis la route, en relation avec le fleuve et le barrage. Le jardin suspendu devient un lieu de découverte du bateau et du site de la Loire et du canal.

La proximité immédiate entre le centre d'interprétation et le bateau permet la fluidité et la compréhension de la visite du remorqueur ainsi que la gestion fonctionnelle du musée, le toueur restant visible en permanence depuis la route et le quai. Ce binôme maison/bateau qualifie et identifie ce petit musée comme étant celui de la confluence du canal avec le fleuve dans le paysage intercommunal : pierre, acier et verre en écho avec l'ancienne verrerie située juste en face (actuel centre sportif).

3 PORT DE LA JONCTION

2011. SCP d'Architecture PERRIN RECOULES architectes associés

DECIZE

Port de la Jonction



La communauté de communes du Sud Nivernais souhaitait l'intégration de jardins d'eau, la création de dix gîtes, une capitainerie intégrant accueil, bureaux administratifs et locaux sanitaires, et un hôtel restaurant.

Les gîtes et la capitainerie sont implantés de part et d'autre des jardins d'eau créés, on y accède et on circule grâce à un jeu de passerelles qui les franchissent.

Leur typologie et le choix d'une colorimétrie des façades bois, vive et variée, s'inspirent des cabanes ostréicoles de l'île d'Oléron. La capitainerie est conçue de part et d'autre d'un porche couvert traversant, il marque l'accès principal par les visiteurs au quai et à l'hôtel bar depuis les parkings. D'un côté se situent un hall d'accueil et trois bureaux administratifs, de l'autre côté des sanitaires et douches et un local laverie. L'hôtel-restaurant est implanté perpendiculairement aux autres bâtiments, à l'extrémité nord du bassin sur lequel s'ouvre la façade du restaurant et la grande terrasse en caillebotis bois. L'ensemble des bâtiments est construit en ossature et charpente bois.



EXTENSION DU VILLAGE PORTUAIRE

2015. SCP d'Architecture PERRIN RECOULES architectes associés

DECIZE

Port de la Jonction

Le village portuaire de la Jonction est une deuxième tranche d'aménagement de ce site de port fluvial, et comprend un logement de gardien et loge d'accueil, un gîte d'étape de 15 lits, un espace numérique (intégrant un amphithéâtre de visioconférence de 60 places, 3 salles de commission et un télé-centre), les bureaux de la communauté de communes du Sud Nivernais et une grande halle.



Le projet reprend les axes de circulation piétonne, l'implantation des différents éléments du programme décrivant une place piétonne prolongée par l'espace couvert de la grande halle.

Il recourt au même langage architectural que celui de la première opération inspiré des villages ostréicoles colorés de l'île d'Oléron.

4 EHPAD

2014. P. MALLARD architecte

SAINT-BENIN-D'AZY

7 rue des écoles



L'EHPAD présentait un ensemble bâti de qualité constructive « acceptable » mais révélait une composition architecturale et une organisation spatiale médiocres. La maison de retraite et l'architecte ont décidé de restructurer et agrandir l'EHPAD existante. L'ensemble bâti a été repensé totalement afin d'offrir un lieu de vie accueillant, répondant aux attentes des personnes âgées, des familles et du personnel. L'analyse de l'existant a conduit à recentrer l'établissement sur un pôle central facilement identifiable où les fonctions d'accueil, administration et de soins sont optimisées. Partant du postulat qu'il fallait construire un véritable centre vital et offrir une image dynamique et accueillante de l'établissement, un bâtiment de liaison a été créé, permettant ainsi l'articulation des deux ensembles.

Afin d'améliorer la qualité de vie, des points de rencontres savamment éclairés, des centres d'intérêts sur l'ensemble des niveaux, ont été aménagés. Cela incite les personnes âgées à sortir de leurs chambres et découvrir leur environnement immédiat.

L'accessibilité de l'établissement par le rez-de-jardin a nécessité l'aménagement des abords en retravaillant le terrain au droit de la passerelle en façade nord.

5 MAISON DE LA NATURE & DE LA FAUNE SAUVAGE SAUVIGNY-LES-BOIS

2009. ABW Warnant architectes

Forges

Le projet de création d'une maison de la Nature et de la Faune Sauvage voulu par la Fédération des Chasseurs de la Nièvre, concerne la réhabilitation et l'extension d'une ancienne ferme. A partir de la construction traditionnelle existante, dont les deux corps de bâtiment sont conservés dans leur totalité, le parti architectural consiste en son extension par l'adjonction de deux nouveaux volumes au bâti principal, attenants et déclinés sous un vocabulaire formel différent de type bâtiment d'exploitation agricole en bois, en respect de l'esprit du programme.

